Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

Camp Carowanis inc.

États financiers
Au 30 septembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.
200-1562 rue Nationale
Terrebonne QC J6W 0E2
Téléphone : 450 964-1562
Télécopie : 450 964-0619

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Camp Carowanis inc.,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CAMP CAROWANIS INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 septembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif à court terme, aux apports reportés, à l'actif net et aux flux de trésorerie. Le prédécesseur a également exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 septembre 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 30 septembre 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 27 mars 2025 en raison du fait qu'il n'était pas possible d'auditer de façon satisfaisante l'exhaustivité des produits de dons et d'activités de financement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. [1]

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 17 février 2026

[1] CPA auditrice, permis de comptabilité publique nº A131324

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

Camp Carowanis inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	**2025**	2024
PRODUITS		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	**214 678 $**	192 036 $
Emploi été Canada	**10 314**	-
Dons		
Organismes et de sociétés	**73 978**	101 245
Camp Carowanis (MD)	**24 015**	20 201
Fondation Ressources pour les Enfants Diabétiques	**-**	100 000
Aide financière et autres programmes	**58 165**	65 985
Inscription au camp	**323 793**	285 351
Revenus de location	**209 575**	183 250
Remboursement d'assurances et divers	**410**	10 247
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**6 056**	6 240
	920 984	964 555
CHARGES DU CAMP		
Salaires et charges sociales	**346 208**	304 793
Approvisionnement et nourritures	**200 907**	183 979
Assurances et taxes	**53 535**	48 280
Créances douteuses	**12 616**	-
Électricité et chauffage	**22 261**	20 303
Entretien et réparations	**63 778**	129 239
Fourniture médicale	**1 130**	3 214
Frais d'activité	**28 158**	36 066
Loyer	**1 251**	1 001
Services professionnels	**27 536**	81 358
Transport	**3 983**	394
Télécommunications	**-**	123
Amortissement des immobilisations	**10 998**	13 765
	772 361	822 515
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION	**148 623**	142 040
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	**77 322**	143 942
Frais de bureau	**23 776**	18 388
Frais de déplacement	**6 979**	12 433
Intérêts et frais bancaires	**7 280**	7 310
Services professionnels	**18 510**	20 549
Taxes de vente non récupérables	**-**	19 505
Télécommunications	**2 094**	160
	135 961	222 287
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**12 662 $**	(80 247) $

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

Camp Carowanis inc.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

	Non affecté	Investi en immobilisations	**2025** Total	2024 Total
SOLDE, début de l'exercice	**(703) $**	**24 285 $**	**23 582 $**	103 829 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**17 604**	**(4 942)**	**12 662**	(80 247)
Investissement en immobilisations corporelles	**(319)**	**319**	**-**	-
SOLDE, fin de l'exercice	**16 582 $**	**19 662 $**	**36 244 $**	23 582 $

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

Camp Carowanis inc.

BILAN

Au 30 septembre	**2025**	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**16 925 $**	32 952 $
Créances (note 4)	**165 009**	152 246
Frais payés d'avance	**33 115**	-
	215 049	185 198
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	**43 886**	44 565
	258 935 $	229 763 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes de fonctionnement (note 6)	**28 133 $**	77 869 $
Produits reportés	**5 325**	-
Apports reportés (note 7)	**65 000**	-
Avances de la Fondation pour enfants diabétiques, sans intérêts et remboursables sur demande	**100 009**	108 032
	198 467	185 901
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	**24 224**	20 280
	222 691	206 181
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	**19 662**	24 285
Actif net	**16 582**	(703)
	36 244	23 582
	258 935 $	229 763 $

Pour le conseil d'administration :

Robert Barnes
_____, administrateur

Joseph Khouri
_____, administrateur

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

Camp Carowanis inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**12 662 $**	(80 247) $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**10 998**	13 765
Apports affectés aux immobilisations constatés à titre de produits	**(6 056)**	(6 240)
	17 604	(72 722)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	**(12 763)**	(19 920)
Stocks	**-**	5 650
Frais payés d'avance	**(33 115)**	501
Dettes de fonctionnement	**(49 736)**	6 655
Produits reportés	**70 325**	-
	(7 685)	(79 836)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	**(10 319)**	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des avances	**(8 023)**	10 516
Remboursement de la dette à long terme	**-**	(40 000)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**10 000**	-
	1 977	(29 484)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(16 027)**	(109 320)
ENCAISSE, début de l'exercice	**32 952**	142 272
ENCAISSE, fin de l'exercice	**16 925 $**	32 952 $

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite un camp d'été pour enfants diabétiques situé dans la province de Québec, qui met en place des programmes pour donner aux enfants tous les outils possibles afin de connaître une vie pleine et équilibrée et de se prémunir contre les complications tardives liées au diabète. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a adopté les nouvelles recommandations du Manuel de CPA Canada - Comptabilité relativement à la NOC-20 « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client ». Cette nouvelle note d'orientation fournit des indications sur :

- Le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique;
- La question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord.

Ces changements ont été appliqués rétrospectivement en accord avec les dispositions transitoires de la note d'orientation et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés, la présentation ou les informations à fournir aux états financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de loyers sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et services

Les apports de biens et services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

L'Organisme loue les installations du Camp de la Fondation pour un montant symbolique de 1 $.

Dépenses liées à un accord d'infonuagique

L'Organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification pour comptabiliser les dépenses liées à un accord d'infonuagique avec des fournisseurs. Pour l'application de cette mesure, ces dépenses doivent être traitées comme se rattachant à la fourniture de services et sont donc comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

	Taux
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 et 30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

4. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	**46 280 $**	34 201 $
Provision pour créances douteuses	**(12 616)**	-
Taxes à la consommation	**8 169**	26 364
Subventions à recevoir	**123 176**	91 681
	165 009 $	152 246 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
Équipement informatique	**1 183 $**	**690 $**	**493 $**	704 $
Matériel roulant	**33 122**	**10 285**	**22 837**	16 418
Mobilier et équipement	**520 274**	**499 718**	**20 556**	27 443
	554 579 $	**510 693 $**	**43 886 $**	44 565 $

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	**30 658 $**	58 322 $
Salaires, retenues à la source et contributions	**(2 525)**	19 547
	28 133 $	77 869 $

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
Montant reçu au cours de l'exercice	**65 000 $**	- $

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE, début de l'exercice	**20 280 $**	26 520 $
Apport reçu sous forme de matériel roulant	**10 000**	-
Montants amortis dans les résultats	**(6 056)**	(6 240)
SOLDE, fin de l'exercice	**24 224 $**	20 280 $

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme est sous influence notable de la Fondation pour enfants diabétiques. La Fondation détient le site du camp et fournit à l'Organisme un apport financier à la discrétion de son conseil d'administration. En vertu d'un bail venant à échéance en 2034, l'Organisme loue les installations du Camp de la Fondation pour un montant annuel de 1 $.

Au cours de l'exercice, la Fondation a contribué financièrement aux opérations de l'Organisme pour un montant de 0 $ (2024 - 100 000 $).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Docusign Envelope ID: 6720C00E-6818-4081-9999-2703E0953551

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement.

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.